


COMPTE-RENDU DE REUNION:	18/08/10	SEMAINE : 33	n°	31
---------------------------------	-----------------	---------------------	-----------	-----------

NOV.4 - 1025

REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE BOURG A NOVEANT-SUR-MOSELLE

	Nom	Adresse	Téléphone	Fax	Présent à la réunion	Invité à la prochaine réunion
Maîtrise d'ouvrage						
Commune de Novéant-sur-Moselle	M. Le Maire M. RENAULD M. BARBA M. LOUYOT M. NICOLAS M. LESCAS Mme KLAG M. FRANCOIS DGS	Place de la République 57 680 NOVEANT-SUR-MOSELLE E-mail : mairie-noveant@wanadoo.fr	03 87 52 80 11	03 87 52 80 14	OUI OUI OUI OUI OUI NON OUI	OUI
Maîtrise d'œuvre						
 Atelier architecture et urbanisme durables	M. KOWALSKI Mlle RICHERT	8 rue du Chanoine Collin 57 000 METZ E-mail : lk@atelier-a4.fr	03 87 36 53 03	03 87 74 82 31	NON OUI	OUI
ERA – Environnement Routes Aménagement	M. MASSON	4 rue Marconi BP 25 180 57 075 METZ Cedex 03 E-mail : era.marcellin@era.fr	03 87 20 41 45	03 87 76 99 07	NON	OUI
VRI – Voirie Réseaux Ingénierie	M. LAUER	3 route de Flanville 57 645 MONTROY-FLANVILLE E-mail : slauer.vri@orange.fr	03 87 76 85 69	03 87 76 75 41	NON	OUI
CG 57						
Conseil de la Général Moselle	M. HURE M. HAUUY M. PETAIN	jean-michel.hure@cg57.fr robert.hauuy@cg57.fr Service transport CG 57	03 87 34 76 74		OUI	OUI
S.P.S.						
Prevlor BTP	M. BOUCHER	12 rue des Froissards 54 530 PAGNY-SUR-MOSELLE E-mail : prevlor-btp@wanadoo.fr	03 83 81 55 60	03 83 81 55 60	NON	OUI

	Nom	Adresse	Téléphone	Fax	Présent à la réunion	Convoqué à la prochaine réunion
Entreprises						
Lot 01 Enfouissement / Effacement des réseaux secs et éclairage public Thépault Réseaux	M. SORGIUS M. KILLIAN	45 route de Metz – BP 80 044 57 130 JOUY-AUX-ARCHES E-mail : frederic.sorgius@sag-thepault.fr	03 87 38 41 41	03 87 38 34 41	NON OUI	OUI
Lot 02 Voirie et revêtements de surfaces Colas Est	M. BOUCARD M. BERNARD M. GISCLARD	ZD – 68 rue des Garennes BP 152 57 152 MARLY Cedex E-mail : boucard@metz.colas.fr bernard@metz.colas.fr	03 87 56 02 31 06 60 36 90 54	03 87 56 15 00	OUI OUI	OUI
Lot 03 Aménagements paysagers SARL A. KEIP	M. KEIP	15 rue de la gare 57 340 MORHANGE E-mail : keip-parcs-et-jardins@wanadoo.fr	03 87 86 28 55	03 87 86 12 65	NON	OUI

Prochaine réunion de chantier: Mercredi 25/08/10 à 8 h 30 précise sur le chantier
 Etabli par Atelier A4 – architecture et urbanisme durables – Laurent KOWALSKI Architecte D.P.L.G.

1. OBSERVATIONS COMMUNES A TOUTES LES ENTREPRISES

Nous vous prions de bien vouloir être présent selon convocation à la prochaine réunion de chantier de requalification urbaine du centre-bourg à Novéant-sur-Moselle qui aura lieu le :

La prochaine réunion de chantier est programmée le:
Mercredi 25 Août 2010 à 8 h 30 dans le bungalow de chantier.

. Avancement des ouvrages et respect des plannings

Thépault : . Avancement en cours.

- . Mise en service de l'éclairage 1 avant les mises en œuvre des enrobés en semaine 33.
- . Mise en service de l'éclairage de la partie centrale le plus tôt possible afin de pouvoir déposer les anciens supports. 5 massifs de mats restent à couler.
- . L'entreprise s'engage à respecter le planning réalisé par VRI.

Colas : . Suivre Vendredi le calage des bouches et tampons pendant la réalisation des enrobés de chaussée.

- . Finir Mercredi et Jeudi les mise à niveau et remplacements des bordures chahutées..
- . Pose des armoires France – Télécom livrées ce jour.
- . Pose du cadre et tampon de la couverture de la chambre France Télécom dans le giratoire.
- . Implantation de l'esplanade

URM : . Revoir finitions maçonnées coté Gorzia

France Télécom - Colas : . Pose des armoires par l'entreprise Colas dès cette semaine.

Keip : . Point à faire la semaine prochaine pour avancement des massifs zone 2 et 3 ainsi que les fosses des zones 1 et 3.

2. OBSERVATIONS PARTICULIERES A CHAQUE INTERVENANT

Ordonnateur	Destinataire	Observations	Délai
A4	Maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> . Confirmation ce jour de la réalisation des enrobés par le CG la nuit du vendredi 20 au samedi 21 à compter de 19 heures. Il conviendra de prévenir les riverains et d'envisager la déviation des poids lourds avant le pont de Corny et à Arnaville. Les VL seront orientés par les rues secondaires du village, déviation à assurer par vos soins. . Malgré la suppression de l'arbre devant le N° 54 il conviendra de préserver en tout point le passage des piétons de 1,40 mini bordure comprise. Ainsi l'emplacement de stationnement limité par la bordure ne pourra inclure la chambre France-Télécom. . Demander au propriétaire du N° 54 la possible dépose des supports anti-bélier sur le domaine public avant la réalisation de la finition des enrobés rouges. . L'entreprise Colas fournira au plus vite un devis pour la reprise du branchement EU de l'immeuble de l'agence immobilière. . Marquage provisoire piéton à reprendre derrière les enrobés de Vendredi prochain aux emplacements définitifs (voir bateau piétons). . Fête patronale les 5, 6 et 7 septembre : repose des pavés avant cette date. 	<p>Sem.33</p> <p>Sem.33</p>
A4	CG 57	. Nous prenons acte de la réalisation de l'enrobé sur l'ensemble de la chaussée en sem. 33, la nuit du vendredi 20 au samedi 21.	Sem. 33
A4	Coordonnateur SPS		
A4	ERA	<ul style="list-style-type: none"> . Voir signalisation de Zone 30 et de séquence 30, pour instruction à donner à l'entreprise Colas. Schéma à transmettre pour approbation par le CG 57. . Réalisation de l'enrobé de finition de chaussée, Vendredi soir à compter de 20 Heures. 	
A4	VRI	. Suivre l'avancement selon planning des ouvrages de l'entreprise Thépault.	Sem. 33 - 34

3. OBSERVATIONS PARTICULIERES A CHAQUE CORPS D'ETAT

Ordonnateur	Corps d'Etat	Observations	Délai
A4	<p>LOT 01 THEPAULT Réseaux Effacement / Enfouissement des réseaux secs et éclairage public</p>	<p>. Suivre scrupuleusement le planning établi.</p> <p>RAPPEL. Pose et mise en service de l'éclairage 1 avant les mises en œuvre enrobés en semaine 33.</p> <p>. Voir pour mise en service partiel de l'EP en zone 2 afin de pouvoir le plus tôt déposer les supports bétons gênant la pose des dalles et finitions.</p> <p>. Prendre contact avec le propriétaire du n°20 pour intervention dans la propriété.</p> <p>. Intervention de Cottel en semaine 33 /34, en même temps que Numéricable. Se coordonner.</p> <p>. RAPPEL 3 : Armoire polynorme posée mais emplacement non conforme à l'implantation prévue, 9 m axe armoire/fil d'eau et non 5,50 m. L'emplacement n'est pas conforme à notre décision sur plan</p> <p>. Doubler systématiquement les goulottes en façade.</p> <p>. Ruelle du canal : mise en place à l'essai d'une solution provisoire d'éclairage par une deuxième crosse sur le poteau béton. Récupération d'une crosse existante et déposée sur le chantier.</p> <p>. Coulage Jeudi ou Lundi au plus tard des 5 massifs de candélabres manquants.</p> <p>. Rebouchage à l'entrée de la rue du Château .</p> <p>Le Maître d'ouvrage souhaite récupérer les crosses déposées et les interdifs de Noël au fur à mesure de la dépose.</p>	<p>Sem. 33</p> <p>Sem.33</p> <p>Sem.33 /34</p> <p>Sem. 35</p>

<p style="text-align: right; color: red; font-weight: bold;">A4</p>	<p style="text-align: center; color: blue;"> LOT 02 Colas Est Voirie et revêtements de surfaces </p>	<p>. Fête patronale les 5, 6 et 7 septembre : repose des pavés avant cette date. Rabaisssement du rang de pavés granit de 6 cm et inversion de la pente du trottoir, ne pas modifier le devers inférieur à 2 %.</p> <p>. Réaliser très rapidement le marquage des dents de requins après réalisation des rampes de zones 30</p> <p>. Réalisation des ilots du giratoire en soirée le plus tôt possible avant la rentrée scolaire..</p> <p>. Finir couverture de l'accès à la chambre de France Télécom à proximité du giratoire.</p> <p>. Finir mise à niveau des bouches à clé et tampons et reprise des bordures chahutées par le trafic ou le stationnement sauvage.</p> <p>. Reprise des bandes de pavés à partir de la boulangerie Legrand concernant la bande guide. 2 rangs derrière la bordure et non 1.</p> <p>. Suppression des rangs de pavés les long des propriétés entre rue du Château et nouvel accès.</p> <p>. Fête patronale les 5, 6 et 7 septembre : repose des pavés avant cette date. Rendre un coté du trottoir praticable et fini pour cette date.</p> <p>. Mise en œuvre des enrobés sur trottoirs pour la mi-septembre.</p> <p>. L'implantation des signalisations verticales sera précisée.</p> <p>. Pour les fosses 1.70/1.75 le pavé 10/10 arrière sera remplacé par un 10 / 20 coupé à 10/15.</p> <p>RAPPEL : . Finir les dallettes devant l'escalier de la pharmacie.</p> <p>. Sur le parvis dallé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque le dernier rang coupé coté n°34. - Finir le garnissage des joints, - Réalisation des carotages des bouches d'eau - Finitions de la première marche devant le N°30 - Réalisations des longrines supports de grilles bétons des 2 fosses d'arbres - Finitions de différentes coupes. <p>RAPPEL : . Les dalles podotactiles noires existent chez KRONIMUS en 40/40 elles sont en stock.</p> <p>. Reprendre les bordures d'une fosse d'arbre en ciment gris et non en Krobas 2 RGR.</p> <p>. Réaliser les travaux sur chambre France-télécom dès finitions de la GB3 : en cours.</p> <p>. Reprendre la grille avaloir en pied des dents de requin du plateau de la séquence 30. Le positionner en pied de pente et à plat, pas dans la rampe.</p> <p>RAPPEL : Le Maître d'ouvrage rappelle en réunion la nécessité de proposer des devis avant travaux pour tous ouvrages supplémentaires, Ruelle, et ponts sous voies ferrée, rue du château.... Afin de maîtriser son budget par anticipation et ne pas être au pied du mur devant la facturation des travaux réalisés.</p> <p>. Transmettre échantillon de béton balayé.</p> <p>. Suivre prescriptions pour trottoir devant le N°54, respecter en tout point la largeur mini de 1,40 m tête de bordure comprise pour respecter les règles d'accessibilité.</p>	<p style="text-align: center;">Sem.34</p> <p style="text-align: center;">Sem.34 / 35</p> <p style="text-align: center;">Sem.33 / 34</p>
<p style="text-align: right; color: red; font-weight: bold;">A4</p>	<p style="text-align: center; color: blue;"> LOT 03 SARL A. KEIP Aménagements paysagers </p>	<p>. Pas de mise en place de la terre végétale entre la chambre et le passage piéton, le long des propriétés (entre rue du Château et nouvelle rue). Au carrefour avec la rue du Château, les plantations seront mises jusqu'à la chambre France Télécom.</p> <p>RAPPEL : Remplissage des premiers massifs en TV, fournir certificat de conformité selon article N° 2.2.1. du fascicule 35 du CCTG, transmettre certificat d'analyse.</p> <p>. Modification du choix des végétaux suite à mise au point avec la Maîtrise d'ouvrage: les arbres d'alignement Acer prévus sont remplacé par des Pyrus, poiriers à fleurs sauf les deux derniers en zone 3 devant les N° 48 et 54 qui seront des Prunus serrulata « Amanagowa »</p> <p>. Les Ginko Biloba seront remplacés par des Liquidambar,</p> <p>. Concernant les massifs, dans la partie central les Ionicéra nitida pourront être complétés par d'autres variétés toutefois la recherche d'une unité par entité restera le résultat recherché. Une mise au point plus précise sera revue avec l'entreprise avant commande définitive des végétaux.</p> <p>. Concernant les massifs arbustifs, des variétés supplémentaires seront proposées avant commande définitive.</p>	<p style="text-align: center;">Point à faire en sem. 34 lors de la prochaine réunion.</p>